

LA VÉRITÉ SUR LE TRI

En 2021

Sur les 60 000 tonnes que le SICTOM collecte

42%

des déchets sont collectés
en mélange dans la poubelle
Ordures Ménagères



220 kg/hab
C'est trop

19%

sont collectés séparément,
en vue du tri et
du recyclage



98 kg/hab
On peut faire mieux

39%

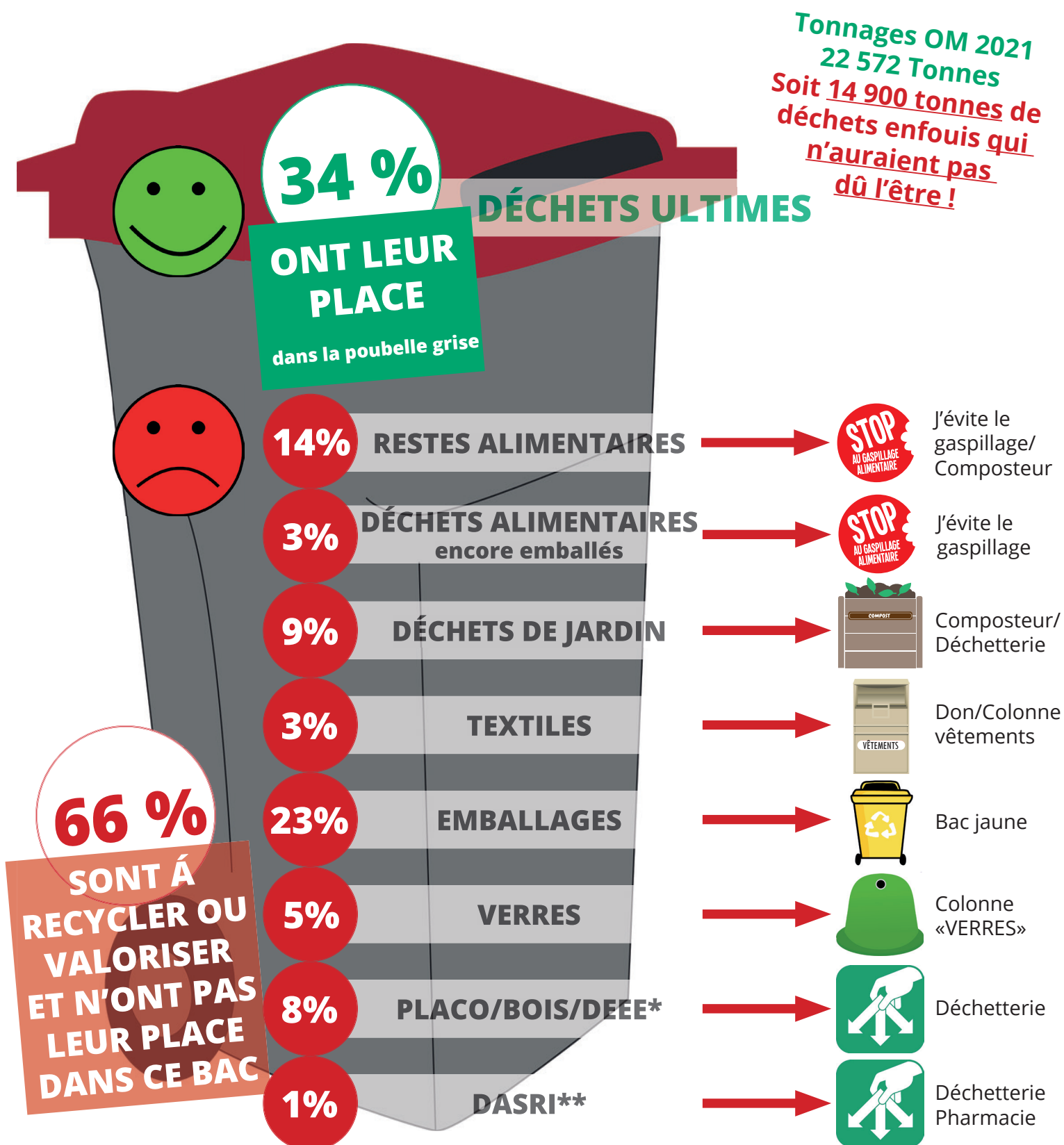
sont apportés en
déchetterie



202 kg/hab
Hors gravats

Que contient notre poubelle ordures ménagères ?

Résultats obtenus d'après les 8 dernières caractérisations des Ordures Ménagères (OM) effectuées sur un échantillon des poubelles des communes du SICTOM Région Montluçonnaise.



Que coûte notre poubelle ordures ménagères ?

220 kilos par an et par habitants, c'est la quantité d'ordures ménagères enfouie au centre de traitement de Maillet (tenu par l'entreprise COVED filiale du groupe PAPREC). Ainsi, le coût d'enfouissement qui permet de traiter ces déchets se décompose en deux parties :

TRAITEMENT

Coût facturé par l'entreprise qui traite l'enfouissement de vos déchets



TGAP

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes imposée par l'État pour nous inciter à moins enfouir

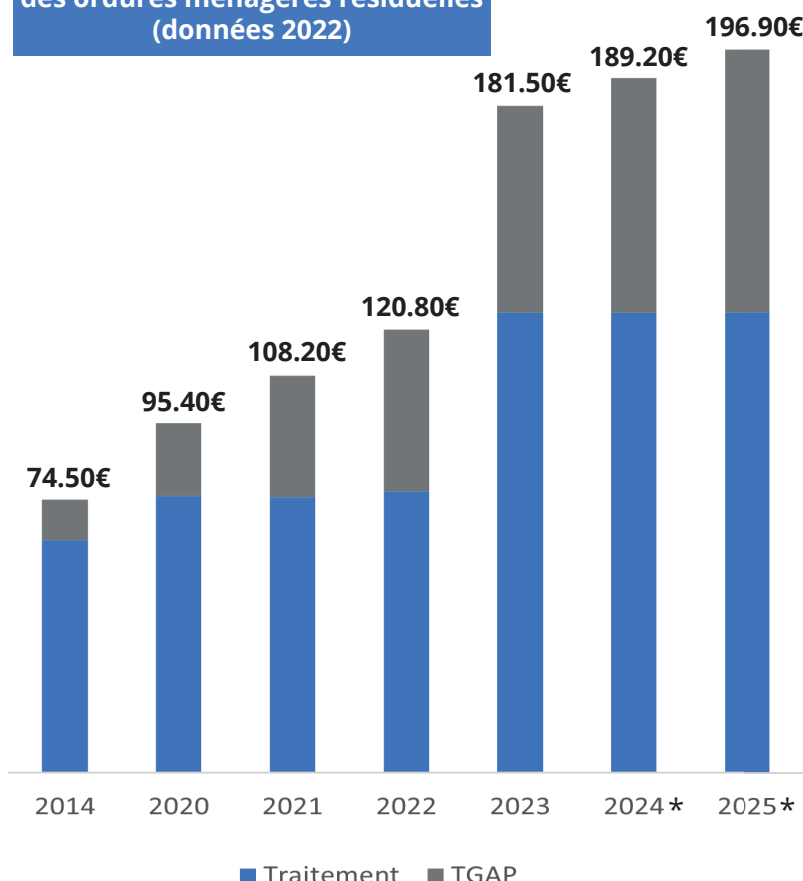


120,80 € la tonne d'ordures ménagères pour l'année 2022

Si on détourne les **14 900 tonnes** de déchets qui ne doivent pas se trouver dans la poubelle ordures ménagères, il ne resterait que **7675 T** (soit 75kg/hab/an) à enfouir soit **UN COUT EVITÉ de 1 800 000 €**.

C'est sans compter les coûts de traitement et la TGAP qui augmentent de façon exponentielle !

Evolution du coût de traitement des ordures ménagères résiduelles (données 2022)



* sur la base du coût de traitement 2023 (évolution 2024/2025 inconnue à ce jour)

Afin de maîtriser ce coût le SICTOM a, par anticipation, mis en place un grand nombre de dispositifs :

Équipement des particuliers en bac jaune individuel

Extension des consignes de tri : 100% des emballages vont dans le bac jaune

400 colonnes à verre réparties sur le territoire dont 200 équipées du "Système Cliiink"

Opération 1 composteur gratuit par foyer et installation de composteurs partagés en pied d'immeuble

8 déchetteries fixes et 1 mobile

Des actions de prévention auprès de tous les publics pour sensibiliser et former au tri, recyclage, compostage...

Focus «EMBALLAGES»

23%

EMBALLAGES

Devraient être dans le bac jaune



Installation :

Toutes les communes sont dotées en bacs jaunes pour le ramassage en porte à porte des recyclables

Extension des consignes de tri :

Depuis **Mai 2019**, ouverture du nouveau centre de tri départemental ALLIER TRI et simplification des consignes. 100 % des emballages et des papiers se trient.

Camions

bi-compartmentés :

Afin d'optimiser la collecte en ramassant les ordures ménagères et les recyclables en un seule fois mais dans 2 compartiments différents, nous nous sommes dotés de camions bi-compartmentés

Votre poubelle Ordures Ménagères contient **23%** de produits recyclables. Cela représente **5 192 T** sur un an. Parmi ces recyclables, on trouve 271 T de PET (bouteilles transparentes) 406 T d'acier, 158 T d'aluminium, 2031 T de papier ou encore 1354 T de carton...

C'est plus de 800 000 € de dépense inutile. (base prix 2023)

Avec 271 T de PET

On fabrique **140 920 couettes**



On économise **2 367 000 kWh**

=

La consommation d'énergie de **3590** TV LCD pendant **1 an**

Avec 158 T d'aluminium

On fabrique **92 588 cadres de trotinettes**



On réduit de **1 217 000 kg** les émissions de CO₂

=

Equivalent à **10 962 000 km** parcourus en voiture (274 fois le tour de la terre)

Avec 406 T d'acier

Avec 1 354 T de carton

On fabrique **5 278** lave-vaisselles



On fabrique **5 081 562** boîtes de chaussures



EVOLUTION DE LA POUBELLE IDÉALE



Sur les **220 kg/hab** d'ordures ménagères

- **51 kg/hab** d'emballages

= **169 kg/hab** restants

51 kg = emballages non triés et jetés dans la poubelle ordures ménagères

Focus «VERRE»

5%

VERRES

→ Devraient être dans la colonne «VERRE»



Votre poubelle Ordures Ménagères contient **5%** de verre
Cela représente **1 139 T** de verre sur un an.

C'est plus de 200 000 € de dépense inutile. (base prix 2023)

Avec 1 139 T de verre recyclé

 On réduit
de **709 267 kg** les émissions de CO₂ = **6 389 790 km**
parcourus en voiture
(160 fois le tour de la terre)

 On économise
1 770 829 kWh = La consommation d'énergie de **2 687** TV LCD
pendant **1 an**

 On fabrique en moyenne
2 530 858 bouteilles de 75 cl

Installation :

404 colonnes installées
sur le territoire
Soit **1 colonne pour 254 habitants**
(moyenne nationale =
1 colonne pour 290 habitants)

Système CLIINK :

200 colonnes équipées

Cliink ® récompense le geste
de tri par des bons d'achat
chez vos commerçants
Comment en bénéficier ?
- En installant l'application
Cliink sur son téléphone
- En demandant une carte
Cliink au SICTOM
Pour chacune des solutions,
une adresse mail valide sera
demandée

EVOLUTION DE LA POUBELLE IDÉALE

Sur les **169 kg/hab** ordures ménagères
- emballages
- 11 kg/hab de verres
= **158 kg/hab** restants

11 kg = verre non trié et jeté dans la poubelle ordures ménagères



Focus «FERMENTESCIBLES»

14%

RESTES ALIMENTAIRES



J'évite le gaspillage/
Composteur

9%

DÉCHETS DE JARDIN



Composteur/
Déchetterie

Installation :

Composteur individuel

Composteur en pied d'im-
meuble

Composteur gros volume

Animation :

Gaspillage alimentaire dans
les selfs

Prévisions :

Développement de la collecte
en porte à porte dans les
centres urbains

Votre poubelle Ordures Ménagères contient **14%** de restes alimentaires et **9%** de déchets de jardin.

Cela représente **5 191 T** de déchets sur un an.

C'est plus de 942 000 € de dépense inutile. (base prix 2023)



Mis dans votre composteur, ces déchets vous permettent d'obtenir un engrais naturel gratuit qui améliorera la structure de vos sols.



!!! Mais il y a pire !!!

**DÉCHETS ALIMENTAIRES
encore emballés**



Votre poubelle Ordures Ménagères contient **3%** de déchets alimentaires encore emballés dans la majorité NON PERIMÉS.

Cela représente **677 T** de déchets sur un an.

C'est plus de 123 000 € de dépense inutile. (base prix 2023)

**677 T de déchets alimentaires
encore emballés**

**représentent les repas midi et soir de
1 686 personnes pendant 1 an**

EVOLUTION DE LA POUBELLE IDÉALE



Sur les **158^{kg/hab}** ordures ménagères
- emballages
- verres

- 57^{kg/hab} de fermentescibles

=

101^{kg/hab} restants

57 kg = fermentescibles non triés jetés dans la poubelle ordures ménagères

Focus «DÉCHETTERIES»

8%

PLACO/BOIS/DEEE

Devraient être en déchetterie



1%

DASRI

Devraient être en déchetterie ou en pharmacie



3%

TEXTILES

Devraient être en déchetterie ou dans les bornes à vêtement



Optimisation :

- Camion avec rouleau tasseur permettant le gain de place dans les bennes et des rotations moins fréquentes
- Installation de nouveaux contenants pour la récupération des couettes, du polystyrène, plastique dur et film plastique

Création d'un local réemploi

Sur 3 mois d'expérimentation 2.5 Tonnes d'objets auront une 2^{ème} vie auprès des repreneurs

Avec 3 132 piles



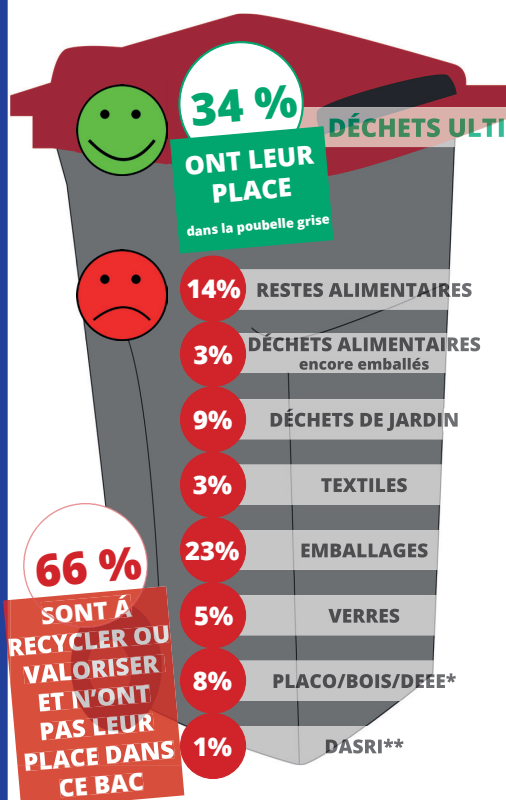
On fabrique 1 cadre de vélo

Avec le recyclage du fer, de l'alu et du cuivre des DEEE



On réduit de 15 millions de tonnes les émissions de CO₂

EVOLUTION DE LA POUBELLE IDÉALE



101 kg/hab

ordures ménagères
- emballages
- verre
- fermentescibles

26 kg/hab

déchets de déchetterie

75 kg/hab

de déchets ultimes devraient rester dans la poubelle, une fois le tri effectué.

220 kg/hab

d'ordures ménagères

= 40

€/hab

pour le traitement et l'enfouissement d'ordures ménagères

75 kg/hab

d'ordures ménagères

= 14

€/hab

pour le traitement et l'enfouissement d'ordures ménagères

(base prix 2023)

Pour aller plus loin...

Ça dépend de vous...

TARIFICATION INCITATIVE

Des pistes pour diminuer les déchets enfouis sont à l'étude et notamment la mise en place d'une tarification incitative.

Une étude sera lancée dès 2023 pour que cette disposition soit validée en 2024 et mise en place en 2025.

Une tarification incitative c'est quoi :

On applique en fait le principe du pollueur payeur.

Aujourd'hui la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée sur votre impôt foncier bâti, donc le coût n'est pas lié à votre production de déchets.

Demain avec la tarification incitative, celui qui ne trie pas sera financièrement pénalisé. Le coût de ses déchets sera calculé en fonction de sa production.

Pourquoi un tel système :

Des collectivités qui l'ont déjà mise en place traitent en moyenne 180kgs de déchets par an/hab soit 40 kg de moins que nous, une dépense en moins pour les usagers du service de + de 700 000€.



Ça dépend de nous...

FERMENTESCIBLES

Collecte des fermentescibles :

Afin que *les habitants des zones urbaines*, où le compostage n'est pas possible, mais aussi *les restaurateurs*, puissent trier et valoriser leurs déchets fermentescibles, le SICTOM de la Région Montluçonnaise a lancé en septembre 2022 une étude de faisabilité pour la mise en place d'une collecte.

Pour quand ?

Ce nouveau service verra le jour *courant 2023* permettra, à terme, de traiter plusieurs centaines de tonnes de ces déchets qui seront compostés puis valorisés en engrais.



Le mot du Président



La vérité sur le tri, elle est simple.

Puisque certains, malgré tous les services que nous avons mis en place, continuent à ne pas trier, (nous avons tous un bac jaune, nous donnons gratuitement un composteur à chaque foyer, il y a sur notre territoire 400 colonnes de collecte du verre, nous avons 8 déchetteries plus une mobile qui se déplace dans les communes) et bien nous payons tous pour leur mauvais comportement.

En 2022, nous aurions payé 1,8 millions d'€ de moins si tout le monde triait correctement.

En 2023, le coût de traitement va augmenter de 50 %. Si aucun progrès n'est fait, cela coutera 2.7 millions, soit 900 000 € de plus que l'année passée.

Donc, aujourd'hui, trier, ce n'est pas un slogan «éco», c'est un devoir pour chacun de nous.

Alors une fois de plus, je vais faire appel au civisme de chacun... mais en plus, nous allons mettre en place un système qui fera que la TEOM payée par les mauvais trieurs sera beaucoup plus élevée que celle payée par les bons trieurs.

Pour notre part, nous allons poursuivre notre politique d'aide à la réduction des déchets en collectant les produits fermentescibles en centre-ville, là où il n'est pas possible d'avoir des composteurs individuels. Grâce au civisme de la majorité d'entre vous, en 8 ans, nous avons diminué la production annuelle de déchets de 5 500 tonnes. Si les derniers irréductibles voulaient bien se mettre à trier, ces 5 500 tonnes, nous pourrions les gagner en 1 an au lieu de 8.

Jean Pierre MOMCILOVIC